MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Garde républicaine

Décision n° 573 du 13 janvier 2021 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la garde républicaine – branche « infanterie »

NOR: INTJ2100975S

Le commandant de la garde républicaine,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 14791 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032319S),

Décide:

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} février 2021 :

Delpierre Bruno NIGEND: 131 379

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} février 2021 :

Chapin Pierre-André NIGEND: 154 816

Article 3

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} février 2021 :

Rousseau Christelle NIGEND: 334 314

Article 4

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} février 2021 :

Couchouron Arnaud NIGEND: 352 529

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 13 janvier 2021.

Le général de division, commandant la garde républicaine, É. Bio Farina